

www.mairie-gassin.fr

<u>FINANCES</u> Téléphone 04.94.56.62.08 (19) Fax 04.94.56.41.61

comptabilte@mairie-gassin.fr

COMMUNE DE GASSIN

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET

SYNTHETIQUE DU COMPTE

ADMINISTRATIF 2021

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle sera disponible sur le site internet de la ville de Gassin.

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes inscrites au budget et réellement exécutées. Par ce document, l'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Ce bilan rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes.

Elaboré par l'ordonnateur, le compte administratif doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la collectivité.

Budget principal

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat excédentaire de $\underline{7\,135\,203,19}\,\underline{\epsilon}$ se décomposant comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes	8 581 001,31 €
Dépenses	5 568 915,10 €
Clôture exercice	3 012 086,21 €
Résultat reporté 2020	3 155 062,27 €

Excédent de fonctionnement: <u>6 167 148,48</u> €

Section d'investissement

Recettes	2 438 412,69 €
Dépenses	1 652 607,21 €
Clôture exercice	785 805,48 €
Résultat reporté 2020	182 249,23 €

Résultat de clôture 2021 **968 054,71 €**Restes à réaliser Dépenses – Recettes : - 1 655 949,16 €

Déficit d'investissement - 687 894,45 €

Excédent de fonctionnement cumulé : 6 167 148,48€ Excédent d'investissement cumulé : 968 054,71 €

 Résultat de clôture 2020
 7 135 203,19 €

 Part à affecter à l'investissement :
 - 700 000,00 €

Résultat fonctionnement à reporter <u>5 467 148,48 €</u>

Recettes de fonctionnement

Les recettes de la section de fonctionnement se sont élevées à **8 581 001,31** € et se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2021
013 – Atténuation de charges	54 747,78
70 – produits des services	122 311,76
73 – impôts et taxes	7 954 955,41
74 – dotations	249 144,16
75 – autres produits gestion courante	114 805,36
76 – produits financiers	25,17
77 – produits exceptionnels	85 011,67
TOTAL	8 581 001,31

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des recettes de fonctionnements sur les 4 dernières années :

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020 CA 2021 Ev		Evolution 2019/2020		oyenne 18/21
				Valeur	%	Valeur	%
6 113 200	6 102 410	7 250 296	8 581 001	1 330 705	+ 18,35 %	+ 822 600	+ 12 %

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 5 568 915,10 € et se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2021
011 – Charges à caractère général	1 424 904,83
012 – Charges de personnel	2 575 457,33
014 – Atténuation de produits	939 737,84
65 – autres charges de gestion	527 700,41
66 – charges financières	66 942,62
67 – charges exceptionnelles	0
042 opérations d'ordre	34 172,07
TOTAL	5 568 915,10

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des dépenses de fonctionnements sur les 4 dernières années :

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020 CA 2021 Evolution 2020/2021 Evolution moyenne 1		Evolution 2020/2021		oyenne 18/21
				Valeur	%	Valeur	%
5 270 275	5 231 273	5 169 507	5 568 915	+ 399 408	+ 7.7 %	+ 108 951	+ 21,10 %

Résultats de fonctionnement

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des résultats de fonctionnement sur les 4 derniers exercices

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
2 426 136	2 674 273	3 155 062	3 012 086,21

Evolution

Dépenses de fonctionnement 2017-2021

		2017	2018	2019	2020	2021
011	Charges à caractère général	1 478 112,57	1 078 487,90	1 277 417,75	1 154 395,49	1 424 904,83
012	Charges personnel	2 658 386,23	2 556 600,66	2 456 786,84	2 456 655,98	2 575 457,33
014	Atténuation produits	924 989,10	931 458,12	930 773,41	935 489,87	939 737,84
65	Autres charges gestion courante	705 502,66	610 167,27	475 886,44	529 340,92	527 700,41
66	Charges financières	80 951,00	77 398,14	73 755,98	70 228,41	66 942,62
67	Charges exceptionnelles	150,07	5 365,21	144,45	1 664,81	0
042	Opérations d'ordre	282 823,25	10 797,73	16 508,74	21 732,18	34 172,07

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 7,7 % par rapport à celles de 2020 passant de 5 169 507 € à 5 568 915,10€ soit + **399 408** €.

- Les charges à caractère général ont augmenté de 1,24 % passant de 1 154 395 € à 1 424 904 €
- Les charges de personnel ont augmenté de 4,83 % passant de 2 456 655 € à 2 575 457€ principalement dû au remplacement d'agents éloignés du service et aux nouveaux recrutements d'agents sortis des effectifs. Toutefois, ces charges sont atténuées par le remboursement de rémunération du personnel voire chapitre 013 des recettes de fonctionnement.
- Les charges de gestion courante ont diminué de 0,30 % passant de 529 340 € à 527 700 €, principalement dû par la diminution des subventions attribuées aux associations (beaucoup d'associations ont diminué le montant demandé suite à la crise sanitaire de 2020).
- Les atténuations de produits sont en hausse principalement dû à une réversion plus importante de reversement sur dégrèvement de la taxe d'habitation des logements vacants.
- Il n'y a pas de charges exceptionnelles cette année (pas de titres annulés de l'exercice antérieur).

Recettes de fonctionnement 2017-2021

		2017	2018	2019	2020	2021
013	Atténuation de charges	60 011,55	94 741,33	69 006,07	96 703,20	54 747,78
70	Produits des services du domaine	156 670,00	141 228,67	140 280,33	95 637,86	122 311,76
73	Impôts et taxes	5 279 763,94	5 348 344,73	5 380 513,85	6 532 665,34	7 954 955,41
74	Dotations, participations	461 855,91	424 747,42	371 093,04	394 441,21	249 144,16
75	Produits d'activité	79 772,06	89 553,35	93 114,75	88 925,58	114 805,36
76	Produits financiers	30,00	28,00	28,00	6,00	25,17
77	Produits exceptionnels	43 972,44	14 557,11	48 374,54	41 917,64	85 011,67
042	Opérations d'ordre transf.	235 229,44	10 797,73	16 508,74	21 732,18	34 172,07

Les recettes de fonctionnement ont augmenté d'environ 18,35 % par rapport à celles de 2020 passant de 7 250 296 € à 8 581 001 €, soit + **1 330 705** €.

Principalement dû à la récupération des droits de mutation d'un montant de 2 521 362 € contre 1 0452 37 € reçue en 2020, soit une recette supplémentaire de **1 476 125** € en comparaison de 2020.

à la hausse également:

- 73 impôts et taxes, + 21,77 % passant de 6 532 665 € à 7 954 955 €,
 - diminution taxes foncières/habitation, 0.80 % passant de 3 714 171 € à 3 683 086 €
 - diminution taxe sur l'électricité, 20 %, passant de 251 102 € à 201 735 €
 - forte augmentation taxe de séjour passant de 243 659 € à 342 291 €, et taxe additionnelle droit de mutation.
- 70 —les encaissements cantine et périscolaire (moins de fermeture crise sanitaire que l'an passé), et plus de concessions cimetière.
- -75- revenus des immeubles, + 29,10 % passant de 88 923 € à 114 803 € principalement dû à la mise en location des nouvelles maisons à Caruby.

Compensé par la baisse :

- 013 atténuation de charges, remboursement rémunération personnel en congé longue maladie (maladie ordinaire non assurée) réintégration des agents après congé longue maladie.
- 74- DGF supprimer complètement et la DGD, Dotations Générales Décentralisées passant de 17 500 € à 1 000 €
- 77 produits exceptionnels, concernent les astreintes, les remboursements de sinistre, condamnations et diverses subventions, passant de 41 917€ à 85 011 € (reçu cette année d'un particulier l'acompte pour le financement du renforcement réseau eau potable pour l'installation poteau incendie suivant la nouvelle règlementation).

> Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 2 438 412,69 € et se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2021
13 – subventions	333 600,00
16 – emprunts et dettes assimilées (caution reçue)	2 160.00
10 – dotations, fonds divers, réserves	462 720,62
1068 – Excédents de fonct. capitalisés	1 600 000.00
040 – opérations d'ordre transfert entre sections	34 172,07
041 – opération d'ordre patrimoniales	5 760,00
TOTAL	2 438 412,69

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des recettes d'investissement sur les 4 dernières années :

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evolution 2020/2021		Evolution m	oyenne
				Valeur	%	Valeur	%
2 110 028	2 680 587	1 307 308	2 438 412	1 131 104	+ 1348 %		

Il est à noter que des excédents de fonctionnement capitalisés ont été réalisés d'un montant de 1 991 050 € en 2019 et 623 000 € en 2020 et 1 600 000 € en 2021.

Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 1 652 607,21 € et se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2021
20 – immobilisations incorporelles	86 990,00
204 – subventions d'équipement versées	50 973,31
21 – immobilisations corporelles	540 424,61
23 – immobilisations en cours	364 779,36
Total des opérations d'équipement	519 814,35
16 – emprunts et dettes assimilées	83 865,58
165	
040 – opérations d'ordre transfert entre sections	
041 – opération d'ordre patrimoniales	5 760,00
TOTAL	1 652 607,21

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des dépenses d'investissement sur les 4 dernières années :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evolution 2020/2021		Evolution moyenne 18/21	
					Valeur	%	Valeur	%
	2 111 897	1 839 563	1 090 276	1 652 607	+ 562 331	+51 %		
RAR	1 115 238	587 817	1 758 334	1 655 949	- 102 385	- 6 %		

Evolution

Dépenses d'investissement 2017-2021

		2017	2018	2019	2020	2021
10	Dotations divers	717	17 963		157 681,26	
20	Immo. incorporel.	32 995	27 157	19 526,03	72 698,98	86 990,00
204	Subv. Equip. Vers		24 000	26 000	89 500,00	50 973,31
21	Immo. corporel.	1 209 210	225 712	172 700,69	196 398,42	540 424,61
23	Immo en cours	484 016	327 328	202 330,60	293 366,30	364 779,36
	Opérat° équipem.	334 990	1 385 893	1 283 898,05	196 181,68	519 814,35
16	emprunts	88 870	89 921	91 908,41	84 449,97	83 865,58
26	Particip. Créance					

Les dépenses d'investissement sont en constantes augmentation et correspondent entre autres à la réhabilitation du quartier de l'aire, travaux entamés en 2016 et qui doivent se terminés en 2022, la construction de maisons d'habitation sur le site de Caruby (un lot a été livré en 2018, un 2ème lot en 2021 et un 3ème lot prévu pour 2022);

Les principales dépenses en 2021, sont la finition des travaux en cours du quartier de l'aire phase 1, et le démarrage de la phase 2. L'acquisition d'un local médical, de matériel pour les nouveaux services menuiserie et électricité; le renouvellement du matériel et outillage de voirie, ; l'accroissement et renouvellement du parc informatique, d'un logiciel gestion du service enfance jeunesse et la mise en place d'un portail famille, l'agencement et l'aménagement de terrain à Caruby (construction d'un 3ème lot de maisons d'habitation), la réhabilitation de locaux vides ou anciens, des aménagements de voirie.

Recettes d'investissement 2017-2021

		2017	2018	2019	2020	2021
13	Subvent° équipement	98 000	150 500	157 851,94	13 459,00	333 600,00
16	Emprunts dettes cautions	47	1 600	532,50	24,00	2 160,00
10	Dotations fonds div.	239 050	310 210	471 444,58	649 093,23	462 720,62
1068	Exced. Fonct° capit.		1 623 000	1 991 050,00	623 000,00	1 600 000,00
040	Opérations d'ordre	235 229,44	10 797,73	16 508,74	21 732,18	34 172,07

Les principales ressources en investissement sont les subventions, le FCTVA et la taxe d'aménagement.

- la subvention perçue en 2021 correspond à la dotation d'aide de l'état à la relance construction durable pour un montant de 333 600 €.
- le FCTVA perçu en 2021 est en baisse, passant de 320 741 € en 2020 à 283 103 € (récupération TVA sur investissement N-2).
- la taxe d'aménagement est en légère hausse passant de 170 670 € (328 352 € en recettes diminué par le remboursement en dépenses de 157 682 €, somme reperçue, opération s'annulant sur ce même exercice) à 179 617 €.

Les « opérations d'ordre de transfert entre section » regroupe l'ensemble des dépenses (en section de fonctionnement chapitre 042) et des recettes (en section d'investissement chapitre 040) d'ordre de section à section relatives aux amortissements. Les recettes du chapitre 042 sont toujours égales aux dépenses du chapitre 040.

Capacité d'autofinancement

	2021	2020	2019	2018	2017
Dépenses réelles fonctionnements					
(hors intérêts)	5 467 800,41	5 077 547,07	5 138 226,34	5 182 079,16	5 767 140,63
Recettes réelles de fonctionnement	8 581 001,31	7 250 296.83	6 013 840,27	6 018 459,28	6 022 064,35
Retraitement de recettes					
exceptionnelles	-85 011,67	41 917.64	48 374,54	13 441,84	97 337,88
Capacité courant financement	3 028 189,23	2 060 603.71	824 455,84	822 938,28	157 585,84
Intérêts	66 942,62	70 228.41	73 755.98	77 398,14	80 951,00
Autofinancement brut	2 961 246,61	1 990 375.3	750 699,86	745 540,14	76 634,84
Capital emprunts	82 838,11	84 449.97	91 850,41	89 921,72	88 870,34
Retraitement capital exceptionnel					
Autofinancement Net	2 878 408.50	1 905 925.33	658 849,45	655 618,42	-12 235,50

Etat de la Dette

Au 31 décembre 2021 l'endettement de la commune de Gassin s'établissait ainsi :

			Strate 2020	Strate 2017	Strate 2017
Endettement au	Nombre	Endettement	Endettement	Endettement	Moyenne en
31/12/21	d'habitants	par habitant	Cne -3500/h	Cnes	France
	INSEE	_		touristiques	
				10-20 000 h	
1 587 413,20 €	2 640	601,29 €	697 €	1 025 €	965 €

Ce montant de 1 587 413,20 € d'endettement se réparti sur 2 prêts. Tous sont en taux fixe.

Les projets d'investissement ont été réalisés depuis mars 2014 sans endettement supplémentaire et les projets d'investissement 2022 sont envisagés également sans recours à l'emprunt.